



Assemblée générale

Distr. limitée
23 octobre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Première Commission

Point 94 h) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet : convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

Indonésie* : projet de décision

Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 65/66 du 8 décembre 2010, décide que :

a) Le Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement tiendra ultérieurement une session d'organisation dans le but de fixer les dates de ses sessions de fond en 2013 et 2014 et soumettra un rapport sur ses travaux, notamment d'éventuelles recommandations de fond, avant la fin de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale;

b) La question subsidiaire intitulée « Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement » sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-huitième session au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet »

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.

